

REMISE À NEUF DE NOTRE ÉGLISE

“ Que chacun donne
comme il a décidé dans son cœur,
sans regret et sans contrainte,
car Dieu aime celui
qui donne joyeusement.”

DEUXIÈME LETTRE DE SAINT PAUL APÔTRÉ AUX CORINTHIENS



Contact : Groupement paroissial de l'Hautil
2 Place de l'Abbé Pierre, 95490 Vauréal
Tél. : 01.34.32.79.90
Email : gphautil@orange.fr

Signe d'espérance

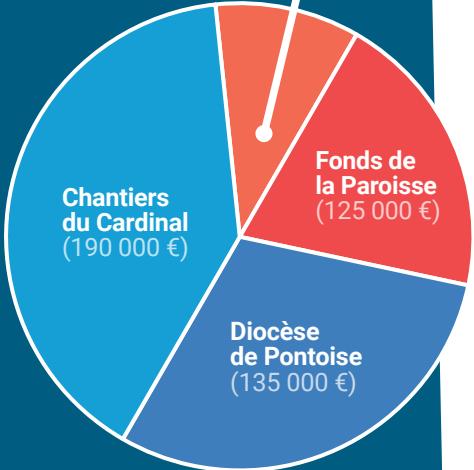
**PARTICIPONS
À LA SOUSCRIPTION
DE NOTRE PAROISSE**

et soyons toujours davantage signe
de l'amour éternel du Père
pour tous les hommes !



**DES TRAVAUX
INDISPENSABLES.
UN FINANCEMENT
SOLIDE.**

SOUSCRIPTION PAROISSIALE 60 000 €



NOTRE PAROISSE : SIGNE DE L'AMOUR ÉTERNEL DU PÈRE !



Chers amis, en 2025, nous célébrerons deux anniversaires importants : **les 40 ans du Groupement paroissial de l'Hautil et les 30 ans de l'église Sainte Claire**, consacrée le 2 avril 1995 par Mgr Thierry Jordan. Ces anniversaires marquent des décennies de grâce, de prière et de solidarité au sein de notre communauté à Vauréal. Ils sont l'occasion de remercier le Seigneur pour les nombreuses bénédictions reçues et de rendre hommage à tous ceux qui ont contribué à bâtir notre église.

Toutefois, aujourd'hui, nous faisons face à un défi majeur. La toiture de l'église Sainte Claire et celle de son presbytère sont en très mauvais état. Les infiltrations d'eau ont gravement endommagé les murs et le mobilier. De plus, la présence d'amiante dans les toitures ajoute une urgence supplémentaire à la situation. Pour garantir un lieu de culte sûr et sain, il est impératif de procéder rapidement au désamiantage et à la rénovation des toitures.

*Père Etienne NTAMBWE
Curé du groupement paroissial de l'Hautil*

Les travaux indispensables, incluant les procédures strictes de désamiantage, s'élèvent à 510 000 €. Cette somme, notamment à la charge du diocèse et de notre paroisse, est un défi financier que nous ne pouvons relever sans votre aide. En vertu de la loi de 1905, l'église Sainte Claire ne fait pas partie du patrimoine communal, et nous devons donc compter sur la générosité de notre communauté.

Notre paroisse doit réunir la somme de 60 000 €. C'est le montant de la souscription à laquelle je vous invite à participer. Votre soutien est crucial. Chaque don, quel que soit son montant, contribuera à préserver notre église pour les générations futures. Ensemble, nous pouvons surmonter cet obstacle et continuer à faire de l'église Sainte Claire un lieu de prière, de partage et de communauté.

Je vous remercie du fond du cœur pour votre générosité et votre solidarité. Que le Seigneur vous bénisse abondamment.

Je participe à la souscription du Groupement paroissial de l'Hautil.

MES COORDONNÉES

NOM

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Mail

JE FAIS UN DON PAR CHÈQUE

50 € 100 € 300 € 500 € _____ € à ma convenance

■ Je renvoie mon chèque libellé à l'ordre de « Souscription Groupement paroissial de l'Hautil » accompagné de ce bulletin complété à :
Évêché de Pontoise - « Souscription Groupement paroissial de l'Hautil »
16, chemin de la Pelouse - 95300 Pontoise

■ Je dépose mon don et mon bulletin dans une enveloppe fermée lors des quêtes ou à l'accueil de la paroisse.

JE PRÉFÈRE DONNER EN LIGNE



sur don.catholique95.fr/hautil
(paiement sécurisé)

(souscription d'un montant de 60 000 € ouverte jusqu'au 31 mars 2025)

RÉDUCTION FISCALE

Si vous êtes imposable, vous bénéficiez d'une réduction d'impôts de 66%, dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Exemple : un don de 500 €, ne vous coûte que 170 €.